

## AVIS D'ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO

Concerne la demande de la **S.A. Carrières de la Thure** dont le siège se trouve rue de la Thure, 50 à Hantes-Wihéries en vue d'obtenir un **renouvellement de permis de dépôt C** pour la réalisation des tirs de mines destinés à la production des pierres alimentant les installations de concassage de la carrière.

Situation du projet : **Terrain cadastré sect. B n°1099a à Hantes-Wihéries**

Le Collège Communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête de commodo et incommodo est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Heures d'ouverture durant la période d'enquête publique (jours ouvrables*)	Lieu, date et heure de réunion publique et clôture de l'enquête	Les observations écrites ou orales peuvent être adressées à :
06/04/2022	11/04/2022	<b>Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous. Mardi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous. Samedi matin(*)</b>	<b>Administration communale Rue Albert 1<sup>er</sup>, 51 Erquelinnes  26/04/2022 à 14h00</b>	<b>Administration communale Service Environnement Rue Albert 1<sup>er</sup>, 51 6560 Erquelinnes</b>

L'enquête de commodo et incommodo est organisée selon les modalités prévues par l'article 12 de l'Arrêté royal portant règlement général sur la fabrication, l'emmagasinage, la détention, le débit, le transport et l'emploi des produits explosifs du 23 septembre 1958.

**(\*) A l'exception du 18/04/2022.**

-Les réclamations et observations écrites doivent être envoyées ou remises avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête.

- Les réclamations et observations verbales peuvent être recueillies : Sur rendez-vous, avant la clôture de l'enquête, par les personnes reprises ci-dessous ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès des personnes reprises ci-dessous.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : S.A. Carrières de la Thure, rue de la Thure 50 (☎ 071/55.55.74)

- des conseillers en environnement : Maxime CREVIEAUX et Thibaud LECUT : (☎ 071/55.92.75)

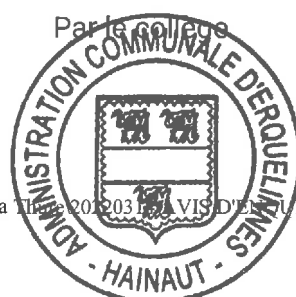
- du Bureau de sécurité provincial : Letot Isabelle (☎ 0471/55.40.53)

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal à Erquelinnes.

A Erquelinnes, le **05 AVR. 2022**

La Directrice Générale

C. Defoy



Le Bourgmestre

D. LAVAUX